



Parti Bourgeois-
Démocratique Suisse

Communiqué de presse

Le PDC et le PBD veulent éclaircir et consolider les relations avec l'Europe

Aujourd'hui, le PDC et le PBD déposent une initiative parlementaire. Son objectif est d'éclaircir les relations avec l'Europe et d'inscrire dans la Constitution la collaboration contractuelle de la Suisse avec l'UE. L'initiative respecte la volonté populaire de limiter l'immigration et le nouvel article constitutionnel 121a demeure inchangé.

Le PDC et le PBD veulent une modification de la Constitution. Cette modification a pour objectif de poursuivre la collaboration contractuelle entre la Suisse et l'Union européenne et de maintenir de bonnes relations avec cette dernière. Les décisions qui élargissent ou modifient substantiellement cette collaboration seront soumises au référendum facultatif. En adoptant l'initiative contre l'immigration de masse, le peuple suisse a clairement signifié que la Suisse doit maîtriser elle-même son immigration. Il y a lieu de tenir compte de cette volonté populaire.

Le PBD et le PDC sont convaincus que le oui à une régulation de l'immigration n'est pas un non aux accords bilatéraux avec l'UE. Le résultat de cette votation est cependant l'expression d'une préoccupation justifiée au sein de la population concernant la situation actuellement insatisfaisante en matière d'immigration. En revanche, ce vote ne doit pas être interprété comme une volonté d'isoler complètement la Suisse de l'économie européenne. Il est essentiel pour notre économie, nos emplois et notre prospérité que la collaboration contractuelle soit poursuivie avec l'UE.

Nous devons éviter la dénonciation de cette collaboration étroite et durable, car il n'y aurait plus que deux voies possibles : l'isolation de la Suisse vis-à-vis de l'étranger voulue par la droite ou l'entrée dans l'UE voulue par la gauche. Aucune des deux n'est envisageable pour le PDC et le PBD.

Parallèlement aux négociations du Conseil fédéral avec l'UE et au processus législatif de politique intérieure, il convient donc de préparer l'inscription dans la Constitution des relations contractuelles avec l'UE et de les soumettre au souverain dans un délai convenable. Les rapports avec l'Europe peuvent ainsi être éclaircis durablement en temps utile et l'incertitude afférente éliminée.

Promotion de la main-d'œuvre indigène

En même temps, il y a lieu de réduire l'immigration en promouvant la main-d'œuvre indigène, une réduction qui requiert une profonde réforme de notre marché du travail.

- La politique de formation doit être clairement axée sur la demande en matière de main-d'œuvre.
- Le potentiel des femmes et des travailleurs plus âgés doit être considérablement mieux exploité.

C'est pourquoi le PDC et le PBD exigent dans une motion commune que le Conseil fédéral propose des modifications légales en vue de promouvoir la main-d'œuvre étrangère et suggère

Parti Bourgeois-Démocratique Suisse

CP 119, 3000 Bern 6

Tél. +41 (0)31 352 14 82, Fax +41 (0)31 352 14 71

mail@bdp.info, www.bdp.info

des mesures en vue de diminuer la dépendance à la main-d'œuvre étrangère. Il doit en outre encourager l'embauche de femmes et de travailleurs plus âgés et piloter sa politique de formation afin que l'offre et la demande sur le marché du travail engendrent une pénurie de main-d'œuvre aussi réduite que possible.

Application stricte

Un pilotage de l'immigration requiert par ailleurs une application stricte de toutes les lois en vigueur. Il faut en particulier mettre un terme à l'immigration illégale et à la prolongation non justifiée des permis séjours.

Renseignements:

CN Martin Landolt, 079 620 08 51

CN Hans Grunder, 079 300 29 87

24.09.2014